
Quelles énergies en Guyane pour demain ?

Elaboration de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

L'énergie est un facteur clé de développement et de bien être des Guyanais. Dans un contexte d'augmentation importante du prix de l'énergie, et de croissance des besoins, les entreprises guyanaises du GENERG disposent de compétences reconnues et d'une solide expérience dans le développement des énergies renouvelables, mais également dans la planification, l'efficacité énergétique et la mobilité durable.

Une augmentation des besoins contenue par l'efficacité énergétique

Depuis 10 ans, et contrairement aux prévisions tendanciennes, la hausse des besoins en énergies (carburant, gaz et électricité) reste faible et **suit notamment la trajectoire volontariste défendue par le GENERG.**

Les actions conjuguées d'efficacité énergétique, de la réglementation et de la responsabilisation grandissante des usagers ont permis d'atteindre les objectifs fixés : **une économie annuelle d'électricité de 100 GWh, et une augmentation du pouvoir d'achat de 15 M€ par an pour les usagers guyanais.**

Un développement des énergies renouvelables soutenu

Concernant les moyens de production électrique, les entreprises du GENERG œuvrent quotidiennement pour le déploiement harmonieux **d'un mix énergétique, basé essentiellement sur des ressources renouvelables et non-émettrices de CO₂. 50 MW* ont ainsi été installés en 5 ans, pour une production annuelle de 100 GWh.** Les solutions techniques proposées sont naturellement complémentaires et sont amenées à évoluer dans les prochaines années.

Enfin, la Guyane dispose de richesses suffisantes pour son développement. Pour cela l'extension et **l'évolution du réseau électrique vers un système moderne et intelligent** est également une nécessité.

Des résultats visibles

Les résultats obtenus depuis 5 ans sont aujourd'hui importants et visibles : Avec une centaine d'emplois créés et près de 250 M€ d'investissement, les entreprises ont mis en œuvre un développement rapide des énergies renouvelables (production annuelle de 100 GWh) et de l'efficacité énergétique (100 GWh/an), soit l'équivalent de 25% de la consommation d'électricité de la Guyane.

La PPE : une opportunité pour un développement endogène du territoire

Aujourd'hui, **les acteurs du GENERG se félicitent du lancement** par la Région Guyane et la Préfecture de la **PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) pour les périodes 2016-2018 et 2019-2023 en Guyane**, à la demande du Ministère. Selon les directives nationales, cet exercice doit être mené en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés, et doit aboutir à la proposition **d'un plan d'action concret et réaliste** sur les thématiques de la **maîtrise de la demande et de la diversification des sources d'énergie, de la sécurité d'approvisionnement, du développement et du stockage de l'énergie et des réseaux.**

Les questions liées à la **mobilité durable, à la précarité énergétique, à l'accès à l'énergie, et au confort** lié aux usages électriques ne devront pas être écartées.

* Début 2015 : 2 MW de bois énergie, 5,4 MW d'hydroélectricité au fil de l'eau, 43 MW de solaire photovoltaïque et 2 MW de stockage

Les travaux de la PPE, qui débutent le lundi 18 mai 2015, permettront à l'Etat et la Région de présenter les **moyens mis en œuvre** pour le suivi et la réalisation de ce plan d'action, et de **proposer un bilan des actions entreprises et des résultats obtenus**. L'élaboration de cette feuille de route à court-terme pour la concrétisation du schéma directeur énergétique de la Guyane, autrefois entre les mains de EDF, est désormais la prérogative du Conseil Régional et la Préfecture. C'est sans aucun doute une chance de prendre en main localement l'avenir énergétique de la Guyane et de choisir la voie du développement endogène.

Le GENERG suivra avec attention la progression de ces travaux et étudiera particulièrement les orientations proposées.



En 2015, le GENERG regroupe 20 entreprises locales et représente 100 emplois intervenant à tous les niveaux des filières Maîtrise de l'Energie (Efficacité énergétique, Thermique du bâtiment) et des Energies Renouvelables disponibles localement (éolien, hydro-électricité, biomasse et solaire thermique et photovoltaïque).

En 5 ans, les professionnels ont mis en œuvre près de 50MW d'énergie renouvelable décarbonnée, représentant un investissement privé de plus de 250 M€.

Depuis sa création en 2007, le GENERG œuvre en faveur de l'indépendance énergétique du territoire. Le scénario GENERG détaille cette stratégie qui vise à développer un mix énergétique basé sur l'exploitation des ressources endogènes, renouvelables et décentralisées, couplé à des actions d'amélioration de l'efficacité énergétique. Pour sa mise en œuvre, le GENERG insiste sur la nécessaire prise en compte des spécificités territoriales dans l'élaboration de la réglementation relative à ces domaines d'activités.

Contact :

Association **GENERG** - Groupement des Entreprises en Energie Renouvelable et Efficacité Energétique de Guyane
Adresse : 7 rue Guisan, 97300 Cayenne - Mail : info@generg.fr - Web : www.generg.fr - Tel : 06 94 95 00 20